



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ**  
**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**  
**2022-12-12**

### **PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel concernant le budget 2023 et le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal, au 160 de la rue Principale, le lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Dave Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
Charline Simard, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Nick St-Pierre, conseiller  
Guillaume Painchaud, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil le 9 décembre 2022, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Dave Plourde, maire.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de greffière-trésorière.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
5. Présentation des prévisions budgétaires 2023
6. Adoption des prévisions budgétaires 2023
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**22-260**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR NICK ST-PIERRE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté.



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC

### 3. PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Madame Stéphanie Marceau, greffière-trésorière, fait la lecture du plan triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

22-261

### 4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR GUILLAUME PAINCHAUD, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 tel que présenté par la greffière-trésorière.

### 5. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Madame Stéphanie Marceau, greffière-trésorière, fait la lecture du résumé des prévisions budgétaires 2023 préparées par les membres du conseil.

22-262

### 6. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les prévisions budgétaires 2023 telles que présentées par la secrétaire-trésorière, soit :

REVENUS	2023	2022	Prév. 2022
1) Taxes	2 651 934 \$	2 503 582 \$	2 539 721 \$
2) En lieux de taxes	72 647 \$	63 251 \$	72 739 \$
3) Services rendus	252 050 \$	178 915 \$	270 544 \$
4) Autres revenus	71 875 \$	60 200 \$	107 267 \$
5) Transferts	417 242 \$	362 917 \$	422 885 \$
7) Financement des activités d'investissement			
	<b>3 465 748 \$</b>	<b>3 168 865 \$</b>	<b>3 413 156 \$</b>

  

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2023	2022	Prév. 2022
1) Administration générale	731 968 \$	647 221 \$	641 704 \$
2) Sécurité publique	479 032 \$	434 001 \$	420 215 \$
3) Transports	644 419 \$	564 984 \$	558 509 \$
4) Hygiène du milieu	621 423 \$	628 513 \$	573 672 \$
5) Santé et bien-être	12 253 \$	10 646 \$	10 593 \$
6) Aménagement et urbanisme	191 197 \$	174 426 \$	178 798 \$
7) Loisirs et culture	538 757 \$	472 740 \$	510 722 \$
8) Frais de financement	50 739 \$	42 636 \$	35 405 \$
9) Remboursement dette à long terme	158 810 \$	150 437 \$	151 737 \$
10) Activités d'investissement	37 150 \$	43 261 \$	315 000 \$
	<b>3 465 748 \$</b>	<b>3 168 865 \$</b>	<b>3 396 451 \$</b>

  

SURPLUS (DÉFICIT)	0 \$	0 \$	16 705 \$
-------------------	------	------	-----------



N° de résolution  
ou annotation

**22-263**

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la présente séance, aucune question ne fut posée en raison de l'absence d'audience.

### **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME PAINCHAUD, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

Fait et passé à Albanel en ce douzième jour de décembre 2022.

---

DAVE PLOURDE, maire

---

STÉPHANIE MARCEAU, directrice générale